

Condition physique et Sport amateur

Le programme de Condition physique et Sport amateur est l'instrument privilégié qu'utilise le gouvernement fédéral pour favoriser l'amélioration de la condition physique des Canadiens et l'accroissement de leur activité, à l'échelle nationale et internationale, dans le sport amateur.

Ainsi, ce programme vise, d'un part, à permettre aux Canadiens d'obtenir le plus de succès possible dans les sports de compétition et, d'autre part, à contribuer à la bonne forme et au bien-être de tous les Canadiens les incitant le plus possible à s'adonner aux sports ou à une activité physique.

À Ottawa, quatre directions générales sont chargées de l'exécution du programme: deux d'entre elles, Condition physique Canada et Sport Canada sont responsables de son administration, alors que les deux autres Promotion et Communications ainsi que Gestion et services de la planification financière assurent la prestation de services. En outre, Halifax, Montréal, Winnipeg et Vancouver comptent chacune un petit bureau régional qui s'occupe principalement de fournir des renseignements et de l'aide au public et de collaborer aux manifestations sportives nationales, tels les Jeux du Canada tenues dans la région qu'il dessert.

Condition physique Canada

Condition physique Canada a pour mission d'encourager et d'inciter les Canadiens à s'adonner en plus grand nombre à une activité pouvant contribuer à améliorer leur condition physique. Ses objectifs sont les suivants :

- motiver davantage tous les Canadiens à s'adonner à une activité physique pouvant contribuer à améliorer leur forme;
- favoriser la disponibilité et l'accessibilité des programmes axés sur une plus grande participation;
- améliorer le climat physique, social et économique de manière à promouvoir et à augmenter la participation.

Condition physique Canada accorde son aide financière aux organismes et aux projets d'envergure nationale dont les objectifs sont conformes à sa mission. On peut obtenir une subvention à l'une ou l'autre des fins suivantes :

- favoriser le développement, à l'échelle nationale, de programmes, de normes et de leadership;